SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

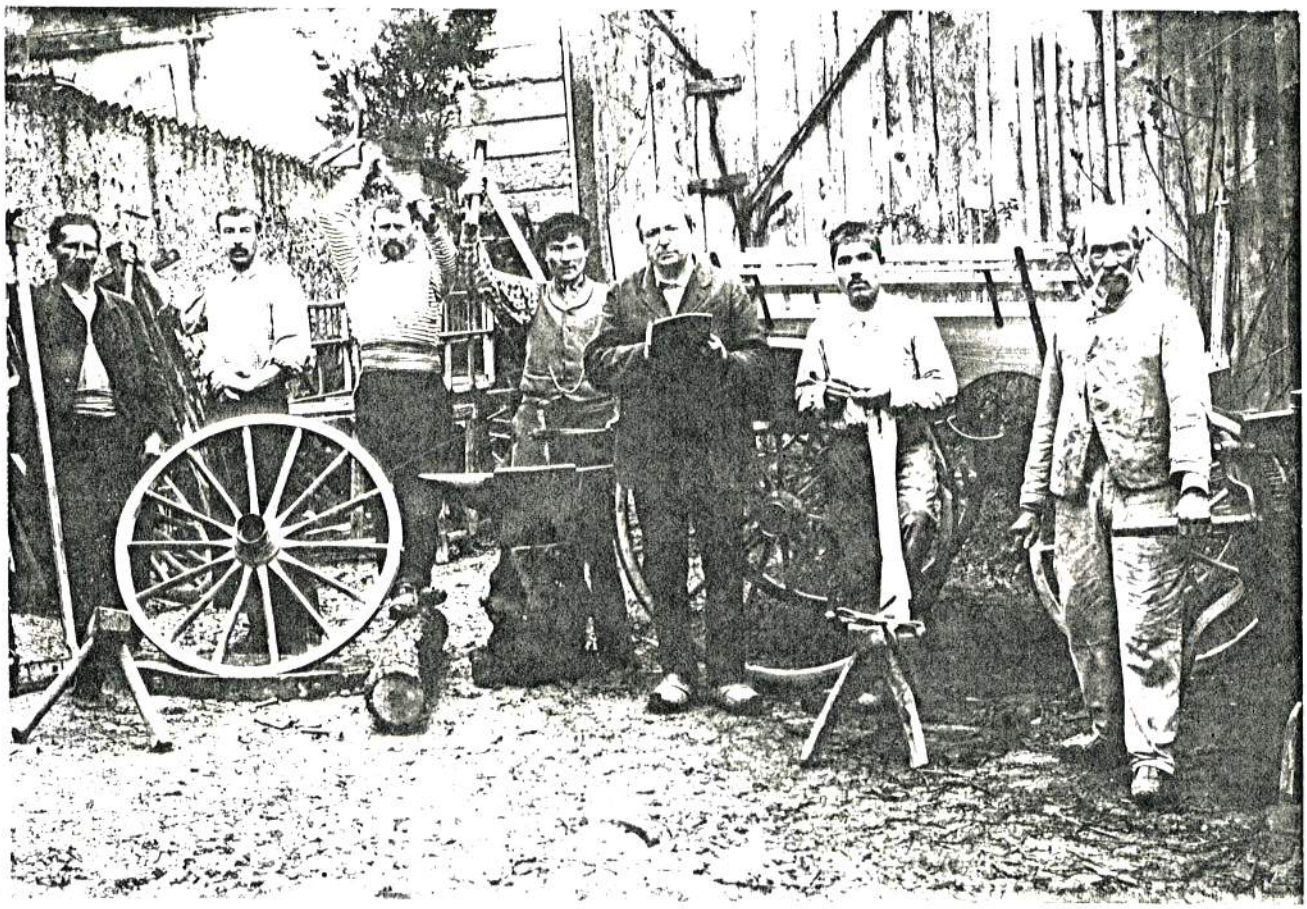

ATELIER DE FORGE & CHARRONNAGE

Ancienne Maison TROUBAT fondée en 1830

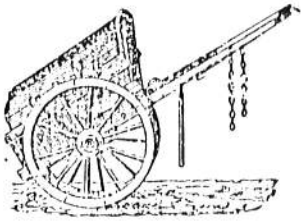

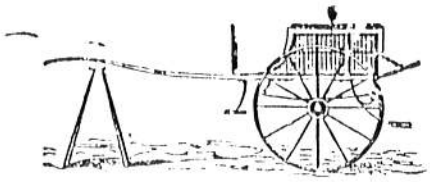

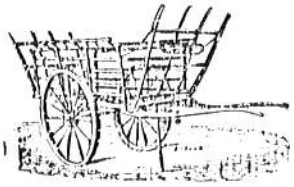

H. Clément - Claude

SAINT-SÉVERIN (Charente)

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution mensuelle
Président : Monsieur JUILLARD Jean
Rédacteur : Secrétariat de Mairie
Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES : Néant

MARIAGES : Le mariage de Jean-Christophe SIMONET avec Corinne de REGNAUD de la SOUDIERE a été célébré le samedi 22 avril à LA DOUZE (Dordogne). Nos voeux de bonheur au jeune couple.

DECES : Le 04 mars 89, Monsieur Jean-Marie LEGER est décédé à BARBEZIEUX à l'âge de 69 ans
Le 03 avril 89, décédait à Mortève Madame Jeanne RASPIENGEAS à l'âge de 79 ans.
A ces 2 familles éprouvées par le deuil, nous présentons nos plus vives condoléances.

VIE COMMUNALE

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10.04.89 dont l'ordre du jour était le vote du Budget Primitif 89.
Tous les conseillers Municipaux étaient présents. Mr BEAUVAIS Jean-Jacques est élu secrétaire de séance.
Monsieur BOUDOU, Receveur Municipal d'AUBETERRE donne le détail par article des sommes prévues et dépensées pour l'année 88 ainsi que les sommes proposées par Mr le Maire pour le Budget Primitif 89.
Les principales sommes votées par le Conseil Municipal sont les suivantes :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

60 - denrées et fournitures : 21 600 F.
dont carburant : 9 500 F.
fournitures de bureau : 6 000 F.

61 - frais de personnel + charges sociales : 442 262 F.

62 - impôts et taxes : 10 523 F.

63 - travaux et services extérieurs : 246 835 F.
dont entretien bâtiment 40 000 F.
entretien voirie 50 000 F.
entretien matériel 30 000 F.
électricité-eau-gaz 81 794 F.
primes assurance 30 041 F.

64 - aide sociale : 71 608 F.
participations à charges intercommunales : 376 063 F.
dont les plus importantes sont celles du Centre de Secours Chalais : 40 755 F.
participation Ordures Ménagères : 27 807 F.
SIVOS ST SEVERIN-PILLAC : 262 571 F.

65 - rémunération des T.U.C. : 10 000 F.
subventions communales : 55 399 F.

66 - ramassage scolaire : 44 785 F.
indemnité fonction Maire et adjoints : 35 000 F.
dépenses imprévues : 25 000 F.

67 - intérêts des emprunts : 134 741 F.

83 - le prélèvement pour les dépenses d'investissement s'élève à 283 290 F.

RECETTES de FONCTIONNEMENT

70 - bascule publique : 1 500 F.
remboursement salaire du fontainier : 32 000 F.

71 - produit des loyers : 39 276 F.

73 - subvention ramassage scolaire : 17 914 F.

74 - dotations versées par l'état : 606 969 F.

76 - impôts indirects : 25 300 F.

77 - contributions directes : 1 038 793 F.
dont produit des impôts locaux = 943 021 F.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 778 106 F.

Les principales réalisations prévues en dépenses d'investissement sont les suivantes :

- poursuite et fin du programme cuisine salle des fêtes :	70 000 F.
- achat chaises cantine école :	7 000 F.
- achat panneaux village :	6 500 F.
- achat tables et bancs au camping :	12 000 F.
- construction bibliothèque école :	45 000 F.
- aménagement terrain de boules :	30 000 F.
- acquisition tracteur :	101 000 F.
- travaux voirie programme 89 :	201 280 F.
- rénovation logement GAY :	120 000 F.
- travaux d'électrification :	15 000 F.

Ces dépenses seront en partie financées par les recettes d'investissement suivantes :

- fonds de compensation de la T.V.A. :	162 587 F.
- vente terrain VALLADE :	26 896 F.
- subventions -terrain de boules :	12 000 F.
-bibliothèque :	22 500 F.
- complément cuisine salle des fêtes :	5 191 F.
- F.D.A.C. pour voirie :	88 251 F.
- emprunt Caisse des Dépôt :	120 000 F.
- prélèvement sur recettes de fonctionnement :	283 290 F.

La section d'investissement s'équilibre à 739 992 F.

Les sujets suivants ont été abordés lors de la réunion.

Subvention du Comité des fêtes :
L'augmentation de 11 000 F. de la subvention du Comité des Fêtes appelant quelques explications, le détail des dépenses et des recettes prévues par cette association est donné au Conseil Municipal.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal pense que les démarches pour la fête locale de juillet étant déjà engagées, la somme de 11 000 F. supplémentaires nécessaire à son bon déroulement doit être votée. Toutefois, il est décidé d'étudier ce problème en concertation avec le responsable du Comité des Fêtes afin de trouver pour les années à venir des attractions nouvelles.

Subvention Fête du Bicentenaire :
Le Conseil Municipal refuse d'augmenter la subvention de 1 500 F. prévue par le précédent Conseil pour les manifestations organisées au niveau cantonal pour le Bicentenaire de la Révolution.

Rémunération des adjoints :
Afin de ne pas grever le budget communal d'une charge supplémentaire, il est décidé que l'indemnité due annuellement à un adjoint, soit 50 % de l'indemnité du Maire, sera répartie de façon égale entre les 3.

Bancs et tables au camping :
Le Conseil Municipal décide de contacter l'I.M.E. Montmoreau, organisme susceptible de concevoir des tables et des bancs pour le camping ainsi que des bancs de repos qui [illegible]ient installés à divers emplacements.
[illegible]mme de 12 000 F. est votée pour cet [illegible]

Travaux de voirie :
Une dépense T.T.C. de 201 280 F. devra être réalisée en travaux d'entretien et d'amélioration de voirie pour pouvoir bénéficier d'une subvention du Fonds d'Aide aux communes de 88 251 F.

Terrain de boules :
Une somme de 30 000 F. T.T.C. est votée pour financer partiellement le terrassement et la fourniture de remblai d'un terrain de boules au stade. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et de demander une participation active des membres du Club.
L'entreprise U.E.I.R. accepte de planter gratuitement les poteaux qui supporteront l'éclairage de ce terrain. Merci pour ce geste sympathique.

Achat de candélabres :

La pose de 2 candélabres s'avère nécessaire dans la rue des sources par le fait que le réseau électrique dans cette rue est désormais passé en façade. La somme de 15 000 F. nécessaire à cette opération est votée. Le devis de l'U.E.I.R. est de 14 706.40 F.

Réparations du logement GAY :
Une visite du logement GAY a permis de constater que la toiture est en très mauvais état et qu'une réfection s'impose.
Le Conseil Municipal pense donc qu'avant d'entreprendre des travaux au rez-de-chaussée, il y a lieu de remettre en état la toiture et l'appartement du 1er étage.
L'emprunt de 120 000 F. prévu au budget ne sera donc réalisé que si les devis des travaux du 1er étage correspondent à l'investissement de 170 000 F. prévus.
Une somme de 35 000 F. est votée pour la réfection de la toiture.

Bibliothèque de l'école :
La somme de 45 000 F. est votée pour la construction de la bibliothèque à l'école.
Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Général afin d'aider à la réalisation de ce projet. Il sera demandé aux parents d'élèves de bien vouloir participer dans la mesure de leurs possibilités à la construction.
Ce projet ne pourra être réalisé que dans quelques mois.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 avril sera relaté dans le prochain bulletin.

En vertu de l'article 121.19 du Code des Communes qui dit : " tout habitant ou contribuable a le droit de demander communication sans déplacement, de prendre copie totale ou partielle des Procés Verbaux du Conseil Municipal, des budgets et des comptes de la commune, des arrêtés municipaux. Chacun peut les publier sous sa responsabilité",

Toutes les personnes qui le désirent peuvent consulter le budget et tous les autres comptes de la commune.

Inauguration du poste avancé des sapeurs pompiers de ST SEVERIN :

Le samedi 27 mai 1989 à 11 heures 30, sera inauguré le poste avancé des sapeurs pompiers en présence de Mr TAUZIN, conseiller Général, du Capitaine MAYOUX, commandant le Centre principal des sapeurs pompiers de CHALAIS et le poste avancé de SAINT-SEVERIN.
D'autres personnalités seront également présentes ainsi que tout le Conseil Municipal.

Sont invitées à l'inauguration, toutes les personnes désireuses de mieux connaître le poste avancé de ST SEVERIN et le personnel qui le compose.

Un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

ARBRE de la LIBERTE - VIN D'HONNEUR des CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Le DIMANCHE 28 MAI 89 à 11 H. 30 aura lieu au POSTE AVANCE des SAPEURS-POMPIERS la plantation de l'ARBRE de la LIBERTE.

TOUTES les PERSONNES SONT CORDIALEMENT INVITEES à cette MANIFESTATION.
Après cette cérémonie, le nouveau CONSEIL MUNICIPAL vous invite à participer à un VIN D'HONNEUR, suivi d'un BUFFET CAMPAGNARD qui seront servis à la salle des fêtes.

VIE SCOLAIRE

Merci à Monsieur CHABOT pour avoir donné du poireau à la cantine.

CLUB du 3eme AGE :

Le 17 mai 89 - Voyage à LA ROCHELLE :
Visite de l'Aquarium marin et du musée des automates
Repas à LA ROCHELLE facultatif
Départ à 7 heures, place de la poste
Participation 185 F. par personne
Se faire inscrire avant le 11 MAI, salle du Club, rez-de-chaussée de la salle des fêtes,
ou auprès de : Mme PLANTIVERT - 45.98.52.59
Mme CHAGNAUD - 45.98.52.17
Mlle PERIER - 45.98.62.81
Mme BIDEAUX - 45.98.57.54

Journée "PORTES OUVERTES" :

Nous remercions les personnes qui ont eu la gentillesse de venir jeter un coup d'oeil aux travaux exécutés par les mamies. Merci d'avoir participé à cette réussite.

TOMBOLA : Le n° 52 gagne un service à thé. Malheureusement son nom n'était pas mentionné sur la souche.
Que l'heureux gagnant veuille bien se faire connaitre auprès des responsables du Club.

SOCIETE de PECHE :

- Avis aux pêcheurs -

Il est rappelé aux pêcheurs que la pêche est fermée en Charente jusqu'au 9 juin inclus, sauf et uniquement pour les cours d'eau limitrophes avec la Dordogne, c'est-à-dire LA LIZONNE et LA DRONNE.
Le canal et autres cours d'eau venant de, ou se jetant dans LA LIZONNE ou LA DRONNE ne sont pas mentionnés.
Renseignements pris auprès des responsables, la pêche est interdite dans le canal et les autres cours d'eau venant de, ou se jetant dans LA LIZONNE ou LA DRONNE.

Le Président, MONLOUVIER

SAPEURS POMPIERS :

Mouvement de personnel :

4 recrues dans le corps des sapeur-pompiers de ST SEVERIN.
Il s'agit de : - BRETONNET Jean-Noël
- HAURY Guy
- MONTRIGNAC Christophe
- SIMONET Bruno

qui remplacent 2 départs au Service National :
- MONTRIGNAC Jean-Marc
- SIMONET

et 2 départs en raison de l'âge :
- MONTRIGNAC Gilbert
- LETARD Michel

BICENTENAIRE de la REVOLUTION :

PROGRAMME des FESTIVITES organisées dans le canton pour fêter le Bicentenaire de la Révolution :

- du 14 juillet au 20 août, les couleurs de la Révolution seront présentes lors de chaque fête locale.
- le 22 juillet à AUBETERRE : de 15h. à 17h., trois scènes seront jouées
à 17h.30, plantation de l'arbre de la Liberté
à 19h., retraite aux flambeaux en canoe-kayak sur la Dronne
à 23h., feu d'artifice.
- le 23 juillet à AUBETERRE ; de 9h. à 12h., marché de la Révolution
de 15h. à 17h., nouvelle série de scènes et chants de la chorale
à 20h.30, à la salle des fêtes de ST SEVERIN, Comédie musicale(gratuite) sur la Révolution.

JEUNESSE SPORTIVE ST SEVERIN - FOOTBALL

N'OUBLIEZ PAS le DIMANCHE 21 MAI - COUPE QUERNEC -

TOUS au STADE et réservez un bon accueil ax vendeurs de gâteaux !

La Jeunesse Sportive de

SAINT-SEVERIN

vous invite à son BANQUET-DANSANT

qui aura lieu à la salle des Fêtes

le SAMEDI 13 MAI 1989 à 20 H.

MENU

* POTAGE.
* AVOCAT GARNI.
* SAUMONETTE A L'AMERICAINE.
* POULE AU BLANC.
* ROTI DE BOEUF.
* HARICOTS VERTS.
* POMMES SARLADAISES.
* SALADE.
* FROMAGE.
* TARTE AUX FRAISES.

++++++++++++

* VIN ORDINAIRE A VOLONTE.
* CAFE - COGNAC .

PARTICIPATION A LA SOIREE: 70 F.

JOUEURS; DIRIGEANTS ET EPOUSE: 50 F.
Gratuit pour les joueurs: pupilles, minimes, cadets, accompagnés.

de 6 à 12 ans : 1/2 Tarif

s'adresser à
MESSIEURS:

MOREAU JEAN CLEMENT
FERREIRA JEAN FRANCK
LEGER WILLIAM
GAY MAX

ECHOS - COMMUNIQUES

RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES :

Le ramassage des ordures ménagères prévu le 15 mai aura lieu dans la nuit du vendredi 12 au samedi 13 mai.

RAMASSAGE des PETITS MONSTRES et de la FERRAILLE :

2 bennes seront à votre disposition rue du stade le MARDI 16 MAI pour le ramassage des petits monstres et de la ferraille.
Merci de ne rien déposer à côté des bennes.

RAMASSAGE TEXTILES : Rappel 19 et 20 mai 89

LOCATION SALLE des FETES :

Avis aux associations : La salle des fêtes est d'ores et déjà retenue par des particuliers pour le week-end du 24 juin, pour les 19 et 20 août et pour le 26 novembre 89.

ASSOCIATION ENTRAIDE :

L'association ENTRAIDE tiendra une permanence à la Mairie le mardi 16 mai de 14h. à 17h.

NOUVEAUX RESIDANTS :

- Monsieur et Madame GADY Philippe habitent depuis le 1er avril, rue des Ecoles. Qu'ils soient les bienvenus !
- Monsieur MARSAUD Jean-Louis a remplacé Mr BUREAU à la pharmacie le 1er avril 89.
Il nous communique les nouveaux horaires :
Tous les jours de 9h. à 12h.30 et de 14h. à 19h.30
sauf dimanche et jours fériés.

A Mr et Mme MARSAUD, désormais ST SEVERINOIS, nous adressons nos voeux de réussite et de bienvenue.